

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Comme l'exige l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil a adopté lors de sa séance ordinaire du 7 décembre 2012, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure de chacune.

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2013 se tiendront les premiers VENDREDIS de chaque mois, sauf mention contraire, et elles débuteront à 19h00.

Le calendrier officiel est le suivant :

Vendredi 11 janvier

Vendredi 1^{er} février

Vendredi 1^{er} mars

Vendredi 5 avril

Vendredi 3 mai

Vendredi 7 juin

Vendredi 5 juillet

Vendredi 2 août

Vendredi 6 septembre

Vendredi 4 octobre

Vendredi 1 novembre

Vendredi 6 décembre

DONNÉ À SAINT-CHARLES-GARNIER, CE 10 DÉCEMBRE 2012.

.....
Josette Bouillon,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josette Bouillon, en ma qualité de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacune des endroits désignés par le conseil municipal, entre 9 heures et 16 heures le 10^e jour de décembre 2012.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT
CE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2012.**

.....
Josette Bouillon,
Directrice-générale et
Secrétaire-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**

COPIE DE RÉOLUTION

À une SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue le 3 mai 2010 à 19h00 et à laquelle sont présents :

les conseillers(ère) suivants(e) :

	M. Marcel Nadeau
	M. Jean-Pierre Bélanger
	Mme Nancy Pineault
	M. Rodrigue Ouellet
	M. Marc-André Béland
	M. Louis-Marie Proulx

Tous formants quorum sous la présidence de M. Daniel Nadeau, maire.

Josette Bouillon, directrice générale /secrétaire-trésorière est aussi présente.

.....

RÉSOLUTION : 10-121

Calendrier des séances du conseil / modification de la résolution 09-260

Considérant que la Loi permet de modifier le calendrier des séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx
et résolu unanimement :

De modifier la résolution 09-260 concernant le calendrier des séances du conseil municipal 2010 afin de déplacer la séance ordinaire prévue le lundi 6 septembre 2010 au mardi 7 septembre 2010 à 19h00.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
CE 6 MAI 2010.**

.....
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances du conseil / modification

Considérant que la Loi permet de modifier le calendrier des séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx
et résolu unanimement :

De modifier la résolution 09-260 concernant le calendrier des séances du conseil municipal 2010 afin de déplacer la séance ordinaire prévue le lundi 6 septembre 2010 au mardi 7 septembre 2010 à 19h00.

DONNÉ À SAINT-CHARLES-GARNIER, CE 7 MAI 2010.

.....
Josette Bouillon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josette Bouillon, en ma qualité de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacune des endroits désignés par le conseil municipal, entre 9 heures et 16 heures le 7 jour de mai 2010.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT
CE SEPTIÈME JOUR DE MAI 2010.**

.....
Josette Bouillon,
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

